

Formulaire d'envoi d'une alerte

1) Liste des points à vérifier avant d'envoyer une alerte / afin de s'assurer que les critères d'envoi sont respectés

Étape 1: Le risque potentiel grave est-il lié à une activité de service / au comportement d'un prestataire?

Pour en savoir plus, veuillez consulter les Orientations sur le recours au mécanisme d'alerte (disponible sur le site web IMI).

Oui, le risque potentiel grave est lié à une activité de service / au comportement d'un prestataire.

→ **passer à l'étape 2**

Non, le risque potentiel grave n'est pas lié à une activité de service / au comportement d'un prestataire.

→ **ne pas donner l'alerte**

Étape 2: L'activité de service est-elle couverte par la directive sur les services?

En cas de doute, veuillez vous reporter au Manuel relatif à la mise en œuvre de la directive «services» (disponible sur le site web IMI).

Oui

→ **passer à l'étape 3**

Non

→ **ne pas donner l'alerte**

Étape 3: Existe-t-il un risque de préjudice grave pour la santé ou la sécurité des personnes, ou pour l'environnement?

Pour répondre à cette question, vous devez tenir compte de la gravité et de l'étendue du préjudice potentiel. Si le degré de gravité ou l'étendue du préjudice potentiel est particulièrement élevé, il peut être nécessaire d'envoyer une alerte, même si la probabilité de survenue du préjudice est faible.

Pour en savoir plus, veuillez consulter les Orientations sur le recours au mécanisme d'alerte (disponible sur le site web IMI).

Oui, le comportement, des actes précis ou des circonstances liées à l'activité de service peuvent entraîner un préjudice grave pour la santé ou la sécurité des personnes, ou pour l'environnement.

→ **passer à l'étape 4**

Non, le risque de préjudice grave n'est pas suffisamment élevé.

→ **ne pas donner l'alerte**

Étape 4: Y a-t-il un lien de cause à effet entre la situation liée au service et le risque potentiel grave?

Pour en savoir plus, veuillez consulter les Orientations sur le recours au mécanisme d'alerte (disponible sur le site web IMI).

Oui, il y a un lien de cause à effet. Le préjudice potentiel serait essentiellement dû au comportement, à des actes ou à des circonstances précis.

→ **passer à l'étape 5**

Non, aucun lien de cause à effet n'a pu être établi entre le préjudice potentiel grave et le comportement, des actes ou des circonstances précis.

→ **ne pas donner l'alerte**

Étape 5: Existe-t-il un risque réel/concret de préjudice grave? Pour répondre à cette question, vous devez notamment tenir compte des éléments suivants:

- Le risque de préjudice grave subsiste-t-il ou est-il susceptible de survenir à nouveau dans un avenir proche? (*dans la négative, ne pas donner l'alerte*).
- Des mesures ont-elles été prises pour éliminer ou réduire le risque? (*si les mesures prises ont éliminé le risque / si le risque résiduel est négligeable, ne pas donner l'alerte*).
- Quel est le profil moyen du destinataire du service? (*si le service s'adresse à des personnes qui ont des difficultés à déterminer le risque ou à prendre des précautions, le risque de préjudice est généralement plus élevé*).

Pour en savoir plus, veuillez consulter les Orientations sur le recours au mécanisme d'alerte (disponible sur le site web IMI).

Oui, le risque de préjudice grave est réel.

→ **passer à l'étape 6**

Non, le risque ne subsiste pas / n'est pas susceptible de survenir à nouveau dans un avenir proche).

→ **ne pas donner l'alerte**

Étape 6: Y a-t-il un risque que le préjudice se produise dans d'autres États membres? Pour répondre à cette question, vous devez notamment tenir compte des éléments suivants:

- Le prestataire fournit-il des services dans d'autres États membres?
- Le prestataire est-il établi dans une région frontalière?
- Ce type de service est-il susceptible d'être fourni au-delà des frontières?

Pour en savoir plus, veuillez consulter les Orientations sur le recours au mécanisme d'alerte (disponible sur le site web IMI).

- Oui, il y a des risques d'incidences transfrontalières. → **donner l'alerte / passer aux parties 2 et 3 du formulaire**
- Non, il n'y a pas de risques d'incidences transfrontalières. → **ne pas donner l'alerte**

2) Informations générales concernant le prestataire de services (* = données obligatoires)

a. Type de prestataire de services

- A. Entreprise/partenariat
- B. Prestataire individuel
- C. Inconnu

b. Renseignements concernant le prestataire de services

Nom complet de l'entreprise/du partenariat (*si vous avez coché A ou C ci-dessus):

[texte libre]

Prénom du prestataire / de son représentant (* si vous avez coché B ci-dessus):

[texte libre]

Nom du prestataire / de son représentant (* si vous avez coché B ci-dessus):

[texte libre]

Date de naissance du prestataire / de son représentant:

[texte libre]

Lieu de naissance du prestataire / de son représentant:

[texte libre]

Autre nom commercial (citez tous les noms connus):

[texte libre]

Forme juridique du prestataire (si vous avez coché A ci-dessus):

[consulter la liste des formes juridiques (disponible sur le site web IMI)]

c. État membre d'établissement (*)

Veillez indiquer l'État membre d'établissement du prestataire

- L'État membre d'établissement est:

[introduire le nom de l'État membre de l'EEE]

- L'État membre d'établissement est inconnu

d. Type d'activité de service (*)

Veillez indiquer l'/les activités de service exercée(s) par le prestataire

[sélectionner l'/les activités dans la *Liste des activités de service (disponible sur le*

site web IMI)]

Le cas échéant, veuillez donner des informations complémentaires:

[texte libre]

e. Numéro d'enregistrement

Numéro d'identification fiscale:

[texte libre]

Registre du commerce / des sociétés:

[texte libre]

Numéro d'enregistrement professionnel:

[texte libre]

Autre numéro d'enregistrement:

[texte libre]

Informations complémentaires concernant le numéro d'enregistrement (type de numéro, p. ex.):

[texte libre]

f. Données de contact du prestataire de services

Adresse électronique:

[texte libre]

Numéro de téléphone:

[texte libre]

g. Adresse du prestataire de services

Veuillez indiquer l'adresse du prestataire

Adresse du siège social

Adresse postale

Pays: [texte libre]

Pays/Région: [texte libre]

Zone/Comté: [texte libre]

Ville: [texte libre]

Code postal: [texte libre]

Rue et numéro: [texte libre]

Informations complémentaires (autre adresse, données de contact):

[texte libre]

3) Description détaillée du cas (* = données obligatoires)

a. Activité(s) de service concernée(s) par l'alerte:

Veillez indiquer l'/les activité(s) de service concernée(s) par l'alerte:

[sélectionner l'/les activités dans la *Liste des activités de service (disponible sur le site web IMI)*]

->Le cas échéant, veuillez donner des informations complémentaires:

[texte libre]

Si l'alerte concerne l'utilisation de produits/d'équipements dans le cadre d'une prestation de service, sélectionnez le ou les types de produits/d'équipements auxquels le risque est directement lié.

[sélectionner le(s) produit(s) ou l'/les équipement(s) dans la *Liste des types de machines / d'équipements (disponible sur le site web IMI)*]

-> Le cas échéant, veuillez donner des informations complémentaires (*fabrication, type, numéro de série, etc.*):

[texte libre]

b. Type de préjudice potentiel dû/risquant d'être dû au prestataire de services (*)

Préjudice grave pour la santé ou la sécurité des personnes.

Préjudice grave pour l'environnement.

Le cas échéant, veuillez donner des informations complémentaires:

[texte libre]

c. Le préjudice s'est-il déjà produit dans votre État membre? (*)

Oui.

Non. Les éléments ci-après indiquent qu'il existe un risque grave de survenue du préjudice.

Veillez donner une description détaillée du cas (*comportement du prestataire, gravité et étendue du préjudice potentiel, raisons pour lesquelles le risque est bien réel, etc.*):

[texte libre]

d. Disposez-vous d'éléments indiquant que le prestataire fournit également des services dans un autre État membre / dans d'autres États membres?*

Oui [introduire le nom du ou des États membres de l'EEE]

Non

Le cas échéant, veuillez donner des informations complémentaires:

[texte libre]

e. Vos autorités compétentes ont-elles pris des mesures à l'encontre du prestataire de services afin d'empêcher que le risque persiste ou que le préjudice se produise?

Oui.

Non, mais nous envisageons de prendre des mesures.

Non et nous n'envisageons pas de prendre des mesures à ce stade.

Veuillez préciser:

[texte libre]

f. Documents complémentaires (*joindre tout document ou photo pouvant aider à comprendre le cas en question*):

Veuillez donner des informations complémentaires:

[texte libre]

g. Informations complémentaires que vous souhaitez fournir sur ce cas:

Veuillez donner des informations complémentaires:

[texte libre]

h. États membres auxquels l'alerte doit être envoyée

[introduire le nom du/des État(s) membre(s) de l'EEE au(x)quel(s) l'alerte doit être envoyée].

i. Autorités destinataires de l'alerte

L'alerte est envoyée à la boîte «Alertes entrantes» des États membres sélectionnés, qui la transmettent à leurs autorités nationales compétentes. Vous pouvez indiquer d'autres autorités auxquelles vous estimez que l'alerte devrait être transmise (il peut s'agir d'autorités de votre propre État membre).

Veuillez préciser [texte libre].